

MARIE-JOSÉ REICHLER-BÉGUELIN

DES FORMES OBSERVÉES AUX FORMES SOUS-JACENTES

1. Introduction

1.1. On garde de Ferdinand de Saussure plusieurs images qui peuvent sembler disparates, voire contradictoires: celle du brillant comparatiste, précoce inventeur de ce qui fut appelé plus tard la théorie des laryngales; celle du fondateur — involontaire — de la linguistique structurale; enfin, dernière-née, celle de l'auteur de recherches menées presque en secret sur le rôle des anagrammes dans la création poétique. Dans sa «trifacialité», l'œuvre de Saussure propose une énigme fascinante que ses lecteurs actuels, cantonnés dans leurs domaines d'étude respectifs, sont imparfaitement armés pour résoudre.

G. Redard (1978, p. 29) a bien relevé, par exemple, l'ignorance dont fait souvent l'objet, chez les «généralistes», la partie de l'œuvre consacrée à la linguistique historique, même semble-t-il quand il s'agit de la copieuse moitié du *CLG* portant sur la diachronie. Il est probable qu'un reproche identique pourrait être adressé aux indo-européanistes d'aujourd'hui: certains, encore et toujours obsédés par le problème accessoire de la nature phonétique des laryngales, se révèlent incapables d'estimer convenablement l'apport de Saussure à la grammaire comparée, ainsi que les incidences de la méthode saussurienne sur la compréhension des mécanismes linguistiques en général (c'est à mon sens le cas de Szemerényi, 1973).

1.2. Pourtant, à n'envisager l'œuvre du savant genevois que sous l'angle d'une discipline particulière, à n'y glaner que ce qui est susceptible de servir soit de fondement, soit éventuellement de repoussoir à une option théorique quelconque, on s'ôte

toute chance de percevoir le lien qui existe entre ses diverses facettes. Les travaux de Saussure sont trop souvent perçus comme des productions discontinues, symptomatiques d'une personnalité quelque peu schizophrène, et les circonstances éditoriales grâce auxquelles ils ont été mis à la disposition du public contribuent à ancrer cette image: le célèbre *Cours de linguistique générale* de 1916, le *Recueil des publications scientifiques* de 1922 rassemblant les écrits relatifs à la grammaire comparée, enfin l'essai de J. Starobinski intitulé *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure* (1971), se présentent objectivement comme les volets d'un triptyque.

1.3. Parmi les études récentes qui, avec raison et avec succès, ont cherché à établir des ponts entre les différents secteurs de l'activité de Saussure, les unes se sont tournées vers les œuvres de jeunesse (l'article de 1877 intitulé «Essai d'une distinction des différents *a* indo-européens», et surtout le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* de 1879 [1878]) pour y découvrir des principes méthodologiques «nouveaux», «féconds» et «cohérents avec l'activité scientifique du savant, jusqu'au Cours» (Vallini, 1969, p. 5; je traduis); d'autres au contraire ont interrogé les sources du *CLG*, notamment les notes du Cours III, pour y trouver trace des hésitations de Saussure concernant le statut à donner, dans une théorie de la langue, à certains phénomènes qui déjouent la grammaire comme le jeu de mots, l'étymologie populaire, l'«association libre» de pur signifiant, en accord avec la problématique des anagrammes (Gadet, 1987, pp. 113-125). D'un côté donc, on a démontré que la méthode de F. de Saussure comparatiste «se confond sans résidu avec celle de F. de Saussure linguiste» (Watkins, 1978, p. 68); de l'autre, on a remis au moins partiellement en question la dualité tranchée entre le Saussure du «jour» et celui de la «nuit», entre «la voie officielle du *CLG*, et le côté obscur de recherches inavouées» (Gadet, 1987, p. 11). Notons que dans un cas comme dans l'autre, une portion de l'œuvre est mise entre parenthèses: celle du poéticien dans la première démarche, celle du comparatiste dans la seconde, comme si ces deux composantes n'entretenaient entre elles aucun point commun, si ce n'est de constituer soit le brillant prélude, soit le revers fascinant d'une pièce maîtresse qui, elle, n'est jamais occultée: le *CLG*.

1.4. Je voudrais pour ma part, dans le présent colloque, bousculer un peu la façon classique d'appréhender l'œuvre de Saussure en montrant de quelle façon ce savant, autant dans ses recherches sur les anagrammes que dans sa linguistique synchronique, demeure épistémologiquement tributaire de la méthode qu'il a appliquée, très tôt dans sa vie, en grammaire comparée des langues indo-européennes, discipline pour laquelle, on le sait, il a montré un intérêt constant et qu'il a enseignée jusqu'à la fin de sa vie (cf. Godel, 1969, p. 23, et 1973, pp. 62-63). Je voudrais surtout montrer le rôle-clé de sa conception de la reconstruction en diachronie, conception dont il faut chercher la source non seulement dans le *Mémoire* et les articles-satellites, mais dans un texte de plusieurs années antérieur, que l'on n'a pas l'habitude d'inclu-

re dans sa production scientifique: l'«Essai pour réduire les mots du Grec, du Latin et de l'Allemand à un petit nombre de racines»¹.

2. Le modèle radical et la démarche d'abstraction

2.1.1. L'*Essai* de 1872 présente en fait, à partir des langues que le jeune homme connaissait à l'époque, une première tentative de modélisation de la morphologie radicale (indo-)européenne.

Partant d'une hypothèse de type glottogonique, dans la tradition rousseauiste, Saussure suppose que les hommes, voués initialement à l'onomatopée, ont découvert progressivement les sons nécessaires à la parole: d'abord les «sons élémentaires» que sont les voyelles, puis l'aspiration, enfin les consonnes, le son «guttural» ayant précédé le «labial», puis le «dental»; les sons R et L (qualifiés de «transformations du son dental») auraient été acquis en dernier. Les racines proprement dites n'apparaissent dans le langage qu'au moment où l'on abandonne les structures «trop peu caractérisées» en [consonne + voyelle] ou [voyelle + consonne], pour en arriver «à faire des mots avec 2 consonnes, séparées par une voyelle» (p. 78); ce sont en effet ces consonnes (baptisées respectivement *prote* et *deutère* dans la suite du texte) qui «font le caractère distinctif» de la racine, qui, dès lors, «ne peut plus se confondre avec une autre racine» (p. 78).

Au nombre de 9, puis de 15, les racines posées par le jeune Saussure sont caractérisées par une structure constante: elles sont triphonématiques, fondées sur un schéma stable consonne-voyelle-consonne (CVC):

«kak. kap. kat.
pak. pap. pat.
tak. tap. tat.
kar. par. tar.
kal. pal. tal.» (p. 80)

2.1.2. Diverses modifications vont permettre, à partir de ces quinze racines primitives, de former des milliers de mots nouveaux: notamment l'apophonie vocalique, et l'«invention» de toutes les formes du son guttural, du son labial et du son dental:

«En effet, de *tak*, je suppose, on arrivait à *dag*, à *tach*, à *sach*, etc. Et de plus, en faisant usage des différentes voyelles, on avait *tech*, *tuch*, *sech*, etc.» (p. 79).

¹ CFS 32, 1978, pp. 73-101 (je cite dans la pagination des CFS). Le document, édité par B. Davis, a été rédigé durant l'été 1872: son auteur avait alors quatorze ans et demi. Saussure lui-même a qualifié plus tard d'«enfantillage» ce texte élaboré dans une grande fièvre intellectuelle (voir ses «Souvenirs ... concernant sa jeunesse et ses études» publiés par R. Godel, CFS 17, 1960, pp. 12-25).

Dans un premier temps toutefois, ces modifications, de même que l'adjonction de nouvelles syllabes aux mots primitifs, «n'obscurcissaient en rien l'origine de chaque mot» (p. 79), qui restait déterminée par le «groupe» auquel appartenait la *prote* et la *deutère*, c'est-à-dire, en termes plus modernes, par leur point d'articulation, abstraction faite du mode d'articulation:

«Ainsi, en voyant le mot *vechanou* dont la première consonne distinctive est une labiale, et la seconde une gutturale, on l'aurait immédiatement rapporté au type primitif PAK. Il suffisait donc d'examiner les 2 premières consonnes (dans l'ordre où elles se trouvaient, bien entendu) pour reconnaître la racine d'un mot» (p. 79).

2.1.3. Cette transparence relative des mots sera bientôt obscurcie par une foule de phénomènes que Saussure envisage en détail, et sur lesquels je passe très vite: chute de la voyelle, redoublement ou troncation de la *prote*, renforcement ou troncation de la *deutère*, préfixation de particules, etc. Suite à ces accidents, il devient délicat de parvenir à la racine d'un mot:

«Dans le grec, le latin, si l'on prenait simplement les deux premières consonnes de chaque mot pour arriver à sa racine, on se tromperait le plus souvent. *Il faut parfois beaucoup d'attention* pour reconnaître ce qui représente en réalité la *prote* et ce qui représente la *deutère* dans un mot; ...» (p. 81, je souligne).

De cette «attention», qu'on pourrait rebaptiser en termes de faculté d'abstraction, le jeune garçon donne une démonstration impressionnante dans le passage où il énumère les formes que peut prendre la racine PAR. On y trouve notamment les mots *πόρος*, où la racine est sous sa «forme pure»; *φάραγξ*, où elle présente une forme élargie; *σπείρω*, forme à sigma initial; *φρήν*, forme dépourvue de voyelle entre les consonnes distinctives de la racine; lat. *mare* et *vir* où *m* et *v* représentent «la *prote* labiale» (p. 85) ...

2.2. Je n'irai pas plus loin ici² dans l'examen de ce passionnant document: les quelques données dégagées ci-dessus me suffiront pour relever quelques points de méthode importants.

2.2.1. D'abord, il faut noter que Saussure introduit ses quinze racines sur le mode déductif, dépeignant un déroulement chronologique allant du plus ancien au plus récent. Cependant, son scénario diachronique est plus un artifice rhétorique qu'une profession de foi évolutionniste: selon le jeune auteur lui-même, il s'agit d'un «échauffage provisoire qui n'aura plus qu'à disparaître une fois qu'il aura servi à vous introduire dans mon idée» (p. 77). Saussure conduit son lecteur des schémas radicaux reconstruits aux formes concrètement attestées, ce qui est plus aisé que de lui

² Pour un commentaire portant aussi sur la partie sémantique de l'*Essai*, et pour les connexions avec la théorie de la racine indo-européenne, voir Reichler-Béguelin, à paraître.

faire prendre le chemin inductif inverse, celui qui part de la déroutante variété des formes attestées du grec, du latin et de l'allemand, formes apparemment irréductibles l'une à l'autre: ainsi *πόρος*, *σπείρω*, *mare*, *vir*, si dissemblables qu'on imagine mal à première vue une origine commune. Il n'en reste pas moins que très vite, sous sa plume, interviennent des allusions explicites à la question, en fait centrale, de l'observateur confronté aux données linguistiques brutes:

«Pour un *linguiste* qui aurait cherché alors à quelle racine se rattachait tel ou tel mot, la chose était encore bien facile» (p. 79, je souligne; voir aussi les extraits déjà cités des pp. 79 et 81).

2.2.2. Pour qui n'est pas dupe de la fiction glottogonique esquissée au début et tôt abandonnée, l'entreprise du jeune Saussure est bel et bien, comme il la qualifie lui-même à deux reprises plus loin, une entreprise de «classification» (pp. 86-87); c'est d'abord une tentative d'appropriation cognitive de la matière première linguistique alors à sa disposition. Chez ce chercheur adolescent, l'appréhension unificatrice des quatre langues avec lesquelles il était en contact aboutit à une modélisation et à une systématisation tout à fait spectaculaire, s'incarnant en un ensemble fermé de racines trilitères, pourvues de deux consonnes auxquelles il est reconnu un statut «distinctif» (le mot apparaît plusieurs fois p. 78).

2.2.3. Cette prise de possession du réel, auquel un ordre est assigné, est dans son essence synchrone, ou, mieux, achronique. Elle met en scène, littéralement, deux opérations épistémologiques fondamentales: d'abord, la sélection, dans les séquences attestées, d'un sous-ensemble d'unités pertinentes (les trois phonèmes radicaux, au détriment des éléments prothétiques — ainsi le sigma de *σπείρω* — ou affixaux); en second lieu, l'*abstraction* de certaines caractéristiques propres aux unités retenues, par exemple les traits de constrictivité, de sonorité, de nasalité des consonnes qui deviennent, dans cette théorie, des sortes d'archiphonèmes neutralisants.

De ces deux démarches épistémologiques de sélection et d'abstraction-homogénéisation, le juvénile *Essai* de Saussure illustre de manière privilégiée la seconde, celle même qui sera plus tard à la base du concept synchronique de *langue* comme «système qui ne connaît que son ordre propre», comme «tout en soi» et «principe de classification», comme système d'oppositions non donné d'avance, mais construit par un «point de vue» (CLG, pp. 43, 25, 23).

2.3.1. Dans les recherches sur les anagrammes, auxquelles on ne peut pas ne pas songer en lisant l'*Essai*, la procédure d'abstraction signalée plus haut à propos des racines réapparaît, par exemple dans le cas du vers saturnien où la loi de couplaison des phonèmes fonctionne au prix d'un certain nombre de «transactions» de timbre entre voyelle et contre-voyelle, impliquant à chaque fois l'instauration d'une équivalence au prix de la neutralisation d'une opposition:

«1° Une voyelle n'a le droit de figurer dans le Saturnien que si elle a sa *contre-voyelle* dans un endroit quelconque du vers (à savoir, la voyelle identique, et sans transaction sur la quantité: il y a seulement transaction, pour le *timbre*, entre \bar{e} bref \check{i} bref; \bar{o} bref $-\check{u}$ bref; 2° quelquefois $\bar{e} : ei$; quelquefois $\bar{o} : \bar{u}$...» (Saussure, cité par Starobinski, 1971, p. 21).

Cependant, il semble que le rapport de prépondérance entre sélection et abstraction se soit inversé, et que la première ait pris le pas sur la seconde. Dans son désir de mettre au jour les lois métriques et phoniques gouvernant la poésie latine et indo-européenne, Saussure retombe en fait, comme le dit bien J. Starobinski (1971, p. 62), sur un problème d'«unité originelle présumée». L'hypogramme générateur, le mot-thème qu'est censé exécuter, de manière plus ou moins cryptographique, le texte poétique allitérant, doit être restitué par le chercheur à partir des données textuelles apparemment impénétrables qu'il a sous les yeux, tout comme les racines communes au grec, au latin et à l'allemand devaient être (re)construites à partir des vocables, morphologiquement obscurs, attestés par ces trois langues. Mais comme Saussure travaille, cette fois, sur des entités de dimension supérieure au signe, la démarche de sélection devient essentielle: le signe à valeur de mot-thème est un «sous-ensemble verbal» qu'il s'agit d'extraire du matériau brut par une opération de prélèvement non dépourvue de tout danger (voir le commentaire de Starobinski, 1971, p. 62, sur la composante «émanatiste» de cette démarche). De façon analogue, mais avec des critères plus sûrs dans la mesure où les limites du mot ne sont pas franchies et où le principe de linéarité n'est pas transgressé, la racine, cellule primitive et irréductible du mot indo-européen, s'atteint en particulier par soustraction des particules préfixées, des suffixes et des désinences.

2.3.2. Autre analogie: de même que la racine constitue l'infrastructure latente du mot, mais aussi, simultanément, une vérité diachronique supposée, de même l'hypogramme et ses «phonèmes conducteurs» (Starobinski, 1971, p. 33) constituent l'infrastructure latente du texte, mais aussi, peut-être, un leitmotiv prévu par le poète, voire imposé par une norme secrète. Dans l'un comme dans l'autre cas, le problème est d'administrer la preuve, d'accréditer comme *réalité historique* la construction intellectuelle proposée par le chercheur³.

3. Validation du schéma sous-jacent: l'hypothèse de la régularité morphologique

3.1. L'inquiétante prolifération des anagrammes, livrés en nombre croissant par les textes les plus divers, a jeté Saussure dans la quête enfiévrée, et finalement vaine, de la preuve externe. Ses toutes premières recherches sur la racine s'étaient, elles aussi,

³ Il faudrait poursuivre le parallèle textes en main, et comparer plus en détail, par exemple, la p. 78 de l'*Essai* commentant le passage des mots biphonématiques aux «vraies» racines triphonématiques, et l'extrait des Anagrammes relatif au passage du biphone au triphone (Starobinski, 1971, pp. 47-48).

achevées en plein doute. Voici, très révélateur des scrupules qui ont accompagné constamment l'activité scientifique de Saussure, le paragraphe sur lequel se termine l'*Essai* de 1872:

«Si j'étais sûr que le reste était vrai, j'étudierais naturellement tous ces points difficiles. Je parviendrais ainsi, et surtout si je connaissais les langues orientales, à diviser avec sûreté tous les mots en une douzaine de racines. Mais je vois que je me perds dans les rêves, et qu'il faut me souvenir de la fable du Pot au Lait» (p. 101).

3.2. Quelques années plus tard, ayant, grâce à ses études à Leipzig et à Berlin, considérablement étendu sa connaissance des langues anciennes (sanskrit, vieux-perse, lituanien, slave, langues germaniques, cf. *CLG/De Mauro*, pp. 322-328), Saussure est en mesure de reprendre, avec les armes qui lui avaient précédemment fait défaut, la question de la morphologie radicale indo-européenne. En réalité, il y revient en quelque sorte indirectement: sa conception (notable-ment enrichie) de la structure radicale et des alternances auxquelles elle est sujette lui sert non de but, mais de levier, de prémisse méthodologique, pour aborder et pour résoudre l'épineux problème du vocalisme indo-européen, amplement débattu par les linguistes de l'époque (cf. Valini, 1969, pp. 4 et 19).

3.3. Une première remarque s'impose: le but avoué de la démarche ne consiste plus, cette fois-ci, à «réduire» des mots à un petit nombre de racines, selon les vieux principes de la «Wurzeletymologie» chère à Curtius; Saussure se propose au contraire de «distinguer» les diverses réalités recouvertes par ce que l'on appelait alors, sur la foi du sanskrit considéré comme l'héritier le plus fidèle de la langue-mère, l'*a* indo-européen⁴. La reconstruction diachronique comporte en effet deux cas de figure: tantôt elle restitue l'unité phonétique perdue, ou encore le lien grammatical entre deux formes que l'évolution historique a rompu; tantôt, le cas échéant, elle décèle derrière une unité quelconque les formes précédemment différenciées dont elles constituent le syncrétisme.

De ces deux formes du raisonnement reconstitutif, le *Mémoire*, œuvre la plus achevée que nous ayons de la main de Saussure, donne deux démonstrations exemplaires, qui marqueront définitivement les études indo-européennes tout en renversant l'image qu'on se faisait de la langue-mère.

⁴ Préliminaire au *Mémoire*, l'article de 1877 (= *Recueil*, pp. 379-390) s'intitule en effet «Essai d'une distinction des différents *a* indo-européens» (je souligne).

A titre de parenthèse, il n'est sans doute pas un hasard que celui qui a définitivement détrôné l'ancienne façon de concevoir le système des voyelles de l'indo-européen soit précisément celui qui, encore enfant, s'était attelé à une tâche de reconstruction sur les langues «européennes» exclusivement, sans considération des langues «orientales» qu'il ignorait alors.

les racines présentent un *e* dans leur forme de base, même celles qui, contenant une des semi-voyelles *i* et *u*, sont habituellement citées «sous leur forme affaiblie, privée d'*e*: ainsi *kei*, *sreu*, *deik*, *bheugh* (*ki*, *sru*, *dik*, *bhugh*)» (*Recueil*, p. 9). Systématiquement expulsé dans les cas, morphologiquement conditionnés, où la racine est au degré faible ou réduit, l'*e* sert donc de voyelle fondamentale à toute cellule morphologique, radicale, suffixale ou désinentielle; sa soustraction provoque le cas échéant la vocalisation des «coefficients sonantiques» qui le suivent. L'identité fonctionnelle est posée entre les racines «terminées par un coefficient sonantique» (*kei/ki*, *men/mn*), celles qui renferment «un coefficient sonantique suivi d'une consonne» (*deik/dik*, *derk/drk*), et celles qui sont simplement terminées par une consonne (*pet/pt*) (pp. 9-10). Il en résulte une représentation unifiée des phénomènes d'allomorphie, reconstruits sur la base des rapports de proportionnalité qui structurent la répartition des variantes: «Car partout où *bhudh* apparaîtra, on verra aussi qu'il y a une racine *pt*, à condition seulement que la forme se puisse prononcer: *bu-bhud-ús*; *pa-pt-ús*; *e-puth-ómen*, *e-pt-ómen*. Sitôt qu'on trouve *bhaudh*, on trouve aussi *pat*: *bódhati*, *peúthetái*; *pátati*, *pétetái*» (p. 117; les langues comparées sont le sanskrit et le grec; pour la clarté du propos, précisons que le *o* sanskrit résulte de la contraction d'une diphtongue plus ancienne **au*, correspondant au grec *eu*).

Cette modélisation unificatrice des schémas radicaux a pour effet spectaculaire de conduire à la réduction des voyelles longues observées dans les langues indo-européennes, analysées algébriquement, par exportation analogique du modèle à alternance *e/o*//zéro.

$$\left. \begin{array}{l} \bar{a} : \tilde{a} \\ \bar{o} : \tilde{o} \end{array} \right\} = eY : I = eR : R = eC : C = \left\{ \begin{array}{l} eA : A \\ eQ : Q \end{array} \right.$$

L'équation qui permet à Saussure (p. 127) de restituer, dans les racines à voyelles longues du type *stā*, *dō*, les groupes *eA* et *eQ* où *A* et *Q* révèlent leur statut fonctionnel de «coefficients sonantiques», serait impossible sans l'hypothèse *a priori* qui fondait déjà l'*Essai* de 1872: les racines que la comparaison permet d'atteindre sont structurellement isomorphes.

3.3.3. On connaît la puissance explicative du modèle morphologique à la fois rationnel et simple proposé par le *Mémoire*: il rend compte des *i* sanskrits répondant à gréco-latin *a* (*sthitá-* vs. *statós*, *status*); il met en lumière l'existence des racines dites dissyllabiques, sous-jacentes aux présents sanskrits en *-nā/-nī-* de la 9e classe, qui sont soustraits à l'irrégularité et définitivement rapprochés des présents à infixes tirés d'autres racines comme *bha₁id-* ou *çra₁u-*, cela grâce à une nouvelle application du raisonnement proportionnel; sur la base de tous ces résultats, il est enfin possible à Saussure de poser sa théorie du traitement des sonantes longues indo-européennes, méthodiquement détectées dans les contextes morphologiques où les racines dissyl-

labiques lourdes sont au degré réduit (ainsi dans skr. *pu-tá-* < *puA-tá-*, forme faible de *pa₁wa-*, attesté littéralement dans *pavi-tár-*).

3.4.1. Ce qui frappe dans le *Mémoire*, c'est que la conscience de l'allomorphie grammaticale et des conditions qui la règlent représente le principal outil heuristique, qui fonde la démarche cognitive d'appropriation du matériau brut observable. Mais, parce qu'elles sont aussi d'ordre *linguistique*, les relations analogiques qui s'expriment dans les régularités structurales sont pour ainsi dire en elles-mêmes un moyen de preuve. Opérée autant que possible à partir des données propres à une seule langue (Vallini, 1969, p. 23), la reconstruction se passe de confirmation externe: elle est auto-suffisante parce qu'elle met en lumière «le système tel que les relations internes l'imposent» (Watkins, 1978, p. 64). Ce qui orchestre tout le raisonnement reconstitutif, c'est l'idée tantôt implicite, tantôt explicite, de la langue comme système d'entités oppositives caractérisées par leur valeur différentielle et fonctionnelle, à laquelle s'ajoute la conception résolument anti-atomiste d'une grammaire entièrement traversée par des régularités analogiques. En ce sens, comme l'ont bien montré Vallini, 1969, Kuryłowicz, 1978, et Watkins, 1978, aux conclusions de qui je me permets de renvoyer, la méthode du jeune comparatiste du *Mémoire* ne se distingue en rien de celle de l'auteur du *Cours*.

3.4.2. Insistons seulement ici sur le fait que dans le *Mémoire*, les formes à la fois sous-jacentes et originelles élaborées par la démarche reconstructive du chercheur prennent l'aspect d'une *vraie langue*: par rapport à l'*Essai* de 1872, le modèle restitué constitue un système morphologique à la fois riche, nuancé et rigoureux, débarrassé de tout préjugé primitiviste; dans le cadre de ce système, de nombreux faits de nature diverse trouvent, par enchaînement logique, leur explication. Les deux modes de la reconstruction, par différenciation et par unification, s'équilibrent l'un l'autre, et la conception désormais mature que le linguiste se fait du fonctionnement des langues vient servir de régulateur à la mise en pratique des procédures épistémologiques (abstraction, généralisation) permettant la réduction à l'unité des formes observées.

3.4.3. D'autre part, il faut noter que le modèle morphologique de la langue indo-européenne, prépondérant, plie à sa loi le modèle phonétique: nul «coefficient» (en termes modernes: nulle laryngale) ne pourrait être restitué sans l'hypothèse de l'alternance apophonique, pas plus que celle-ci ne serait concevable sans la prise en compte lucide du lien qui existe entre le vocalisme des formes et leur signification, en liaison avec les catégories grammaticales auxquelles ces formes appartiennent. L'analogie morphologique n'est plus seulement conçue méthodologiquement comme un outil auxiliaire permettant de justifier les exceptions à l'application mécanique des lois phonétiques: elle sert d'*a priori* théorique, hiérarchiquement dominant par rapport à l'hypothèse de la régularité des lois phonétiques (cf. *CLG*, pp. 299-300). Je cite Meillet: «Dès lors, il n'était plus permis d'ignorer, à propos d'aucune question,

que chaque langue forme *un système où tout se tient*, et a un plan général d'une pleine rigueur» (1937⁸, p. 475, je souligne). Il n'est pas fortuit que cette formule célèbre, souvent attribuée par erreur à Saussure, se trouve précisément à la fin du résumé que Meillet fait du *Mémoire* dans un historique consacré au développement de la grammaire comparée.

4. Le statut des formes reconstruites

4.1. A plusieurs reprises dans le *Mémoire* apparaît l'idée que les formes reconstruites sont des entités oppositives, formelles et non substantielles; ainsi dans les deux passages suivants:

«Ceci établit que l'*o* et l'*a* européens ont été dans la langue mère distincts l'un de l'autre et distincts de tous autres phonèmes.» (p. 114)

«Cette possibilité écartée, il n'y a plus qu'une solution plausible au problème: transporter tel quel dans la langue mère le schéma obtenu pour l'européen, sauf, bien entendu, ce qui est de la détermination exacte du son que devaient avoir les différents phonèmes.» (p. 115)

Ce dernier paragraphe peut être entièrement mis en perspective avec les propos sur la reconstruction que Saussure tiendra plus tard, et dont on trouve notamment la trace dans les sources manuscrites du Cours I (cf. Godel, 1969, pp. 64-65; *CLG/E*, n° 3141 sqq.: cf. *CLG*, pp. 299-303).

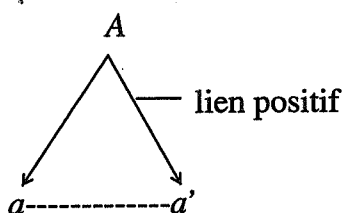
«Mais la vue sur le passé vise-t-elle la reconstruction des formes complètes et concrètes de l'état antérieur ? Se borne-t-elle au contraire à des affirmations abstraites, partielles, portant sur les parties des mots, comme par exemple à cette constatation que le *f* latin dans *fūmus* correspond à un italique commun *þ*, ou que le premier élément du grec *állo*, latin *aliud*, était déjà en indo-européen un *a*? Elle peut fort bien limiter sa tâche à ce second ordre de recherches; on peut même dire que sa méthode analytique n'a pas d'autre but que ces constatations partielles.» (*CLG*, p. 300)

Pour Saussure, une restitution diachronique n'est donc pas autre chose qu'une «conjecture tenant dans une formule quelconque» (*ibid.*). Pourtant, le statut algébrique de la forme reconstruite, conçue comme un pur faisceau d'hypothèses abstraites dont chacune reste sujette à révision, n'entraîne aucun scepticisme quant à la nécessité de reconstruire. La reconstruction est toujours présentée par Saussure comme la *finalité* de la comparaison, sans laquelle celle-ci n'aurait aucun sens:

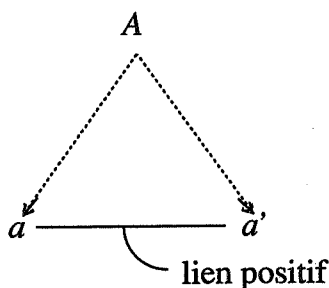
«Si le seul moyen de reconstruire est de comparer, réciproquement la comparaison n'a pas d'autre but que d'être une reconstruction. Sous peine d'être stériles, les correspondances constatées entre plusieurs formes doivent être pla-

cées dans la perspective du temps et aboutir au rétablissement d'une forme unique; ...» (CLG, p. 299)

4.2. Dans l'introduction de son «Cours de phonétique grecque et latine» professé en 1909-1910, Saussure justifie de manière fort intéressante sa façon d'envisager la relation de prééminence entre comparaison et reconstruction, qui sont les deux faces, et aussi les deux phases, du raisonnement diachronique: la comparaison n'est que le moyen de reconstruire, dit-il, car la relation «horizontale» qu'elle établit entre deux formes rapprochées *a* et *a'* est «simplement conçue par l'esprit, ineffective», alors que le lien «vertical» (ou oblique) qui existe entre la forme reconstruite *A* et les formes attestées *a* et *a'* est un lien «positif, historique» (notes de Riedlinger, in Reichler-Béguelin, 1980, p. 24). Soit le schéma:



Il est probable qu'en insistant sur la primauté de la reconstruction, présentée comme le but véritable du savant, Saussure prenait le contre-pied des positions plus sceptiques affichées de son temps par certains «comparatistes» au sens strict. Parmi ces derniers, son ancien élève Meillet qui exprime à maintes reprises, jusque dans l'ouvrage qu'il dédie en 1903 à Saussure, l'idée que «*la correspondance seule [...]* est objet de science» (1937⁸, p. 41, je souligne), les formes observées étant «la seule réalité qu'ait à étudier le comparatiste», et «la grammaire comparée [n'ayant] pas pour but de reconstruire l'indo-européen» (1937⁸, p. viii). Meillet qualifie à maintes reprises la reconstruction de simple «moyen» (*ibid.*, p. 449), de pure commodité permettant de se représenter plus aisément la préhistoire des langues attestées dont les correspondances sont «les seuls faits positifs» (1921, p. 47). Cette position théorique, inverse de celle de Saussure, peut être illustrée de la manière suivante:



4.3. Il y a là un débat épistémologique qui touche, en définitive, à la question de savoir où se situe au juste la place de la subjectivité du chercheur dans l'application de

la méthode comparative: il n'est pas possible d'y insister ici⁶. Néanmoins, pour en revenir au cas de Saussure, et au vu de ce qui a été dit plus haut à propos du *Mémoire*, je crois que la fonction scientifique privilégiée que le savant genevois a toujours accordée à la reconstruction s'explique en vertu du fait que dans sa façon d'appliquer la méthode, les formes restituées ont le statut de *modèle linguistique*. Même formelles, et sans doute, paradoxalement, du fait même qu'elles n'ont rien de substantiel, les formes sous-jacentes recrées par l'historien, dans la mesure où elles reflètent le fonctionnement d'une grammaire, sont bel et bien les vérités diachroniques qu'il est primordial de mettre à jour. Ni idéaliste, ni positiviste au sens étroit, la reconstruction est chez Saussure une entreprise spécifique de modélisation. Toute cognitive et intellectuelle qu'elle soit, elle permet cependant d'atteindre une réalité concrète: c'est là une leçon qu'on peut tirer, *a posteriori*, de la «preuve externe» inopinée que le déchiffrement du hittite a finalement apportée à l'hypothèse des coefficients (Kurylowicz, 1927).

5. La primauté du modèle morphologique

5.1. Par le statut épistémologique conféré aux reconstructions, Saussure se montre dès ses premiers travaux plus synchronicien que comparatiste, du fait qu'il privilégie le point de vue de la langue par rapport à celui du savant (cf. Vallini, 1978, p. 52). Relevons d'ailleurs qu'aucune différence de nature ne distingue les démarches intellectuelles qui permettent de saisir l'«évidence» diachronique de celles qui permettent de saisir l'«évidence» synchronique: entre les deux activités, il faut plutôt voir une différence dans l'étendue du matériau linguistique recruté, et dans le degré de synthèse opérée par la représentation. Rejetés en appendice par les éditeurs, les passages du *CLG* relatifs à l'analyse subjective et à l'analyse objective, ainsi qu'à l'étymologie, sont instructifs à cet égard (*CLG*, pp. 251-260 = *CLG/E* 2768-2863). Certes, il n'y a «pas de commune mesure entre l'analyse [subjective et synchronique] des individus parlants et celle [objective et diachronique] de l'historien» (*CLG*, p. 251); cependant, «toutes deux usent du même procédé: la confrontation des séries qui présentent un même élément» (*ibid.*), et l'analyse historique n'est «qu'une forme dérivée» de l'analyse subjective opérée par les sujets parlants non linguistes (p. 252). En définitive, c'est cette dernière qui est susceptible de valider concrètement les analyses du grammairien:

«L'analyse morphologique du grammairien, dans la mesure où elle se trouve d'accord avec l'analyse de la langue attestée par les néologismes ou formations d'analogie, ne saurait passer pour un produit de l'abstraction.» (*CLG/E*, n° 2780; note manuscrite datant des années 1894-1895).

⁶ Voir d'autres développements sur la méthode comparative de Meillet dans Reichler-Béguelin, 1988.

L'opération «étymologique» a dès lors pour fonction principale, comme l'a bien illustré C. Vallini, 1978, non pas de remonter à l'origine d'un mot pris isolément, mais de saisir un lien analogique ou dérivationnel entre deux formes, lien qui donne toute leur valeur aux reconstructions (cf. *CLG*, p. 259).

5.2. La puissance explicative du modèle morphologique construit dans le *Mémoire* a pour suite logique l'élaboration ultérieure du concept de *langue* comme système immanent, clos sur lui-même, régulé de manière interne. C'est en effet le fonctionnement de l'allomorphie, dont l'Ablaut constitue un cas privilégié, qui confère par excellence à la langue ce caractère *serré* que Saussure réaffirme à diverses occasions (sur cette épithète, voir Godel, 1969, p. 229). Dans la foulée des résultats du *Mémoire*, apogée de la méthode reconstructive, il n'est pas étonnant qu'ait été mise en place une linguistique du *signe*, donnant la primauté, parmi les niveaux d'analyse du langage, à celui qui concerne les unités de première articulation.

5.3. Quant aux travaux sur les anagrammes, on peut se demander s'ils ne représentent pas une tentative d'exporter aux questions de mise en discours un modèle explicatif morphocentrique, inspiré par la reconstruction diachronique. On a vu, au début de cette étude, que les «formes sous-jacentes» que sont les anagrammes ou les hypogrammes générateurs des textes sont dégagées à l'aide de procédures fort semblables à celles qui permettent la restitution des entités sous-jacentes «étymologiques» en grammaire historique, à ceci près que la démarche de sélection et de démembrement devient prépondérante, et que le principe de consécuitivité des phonèmes n'est pas respecté par la quête anagrammatique. En réalité, quand il se penche sur les textes des Anciens, Saussure, tout comme quand il appréhendait les inventaires lexicaux et grammaticaux, «ne peut s'empêcher» (cf. Starobinski, 1971, p. 69) d'y retrouver des matrices formelles, des signes inducteurs logiquement antécédents que les textes auraient eu à «exécuter» de manière extrêmement réglée. Dès lors, la production des énoncés complexes retombe sous la domination du Signe, qui soumet à son ordre pointilleux la syntagmatique du discours. Il en résulte une vision très normée de la création littéraire dans la tradition indo-européenne, la combinatoire des mots étant aussi étroitement codifiée, en fin de compte, que les alternances des cellules morphologiques:

«Bien autrement que la condition du mètre, une telle loi domine d'avance toute l'expression et toutes les combinaisons de mots que peut choisir le poète: elle devient fatalement, si elle existe, la base — déplorable en sa nature — mais impossible à fuir en ses effets, qui déterminera presque pour tout passage la forme que donne l'auteur à sa pensée par les mots.» (Starobinski, 1971, p. 134; texte de Saussure).

De la même façon que le sujet parlant procède à des créations morphologiques, mais selon des modèles préétablis, à l'aide de formes préexistantes décomposées et réin-

interprétées (cf. *CLG*, p. 235), de même, dans cette hypothèse, le poète latin n'aurait-il pu commencer son travail de composition qu'à partir des «morceaux de l'anagramme, pris comme cadre et comme base», ce qui n'allait d'ailleurs pas forcément à l'encontre de l'intention esthétique:

«Je ne serais pas étonné qu'Ovide, et Virgile lui-même, aient préféré les passages où il y avait un beau nom à imiter, et une mesure serrée donnée ainsi au vers, aux passages quelconques où ils avaient la bride sur le cou, et où rien ne venait relever la forme qu'ils avaient choisie.» (Starobinski, 1971, p. 127, texte de Saussure; je souligne *serré*, qui ailleurs qualifie la *langue*, cf. 5.2.).

5.4. Les deux citations précédentes reflètent bien l'ambiguïté des sentiments de Saussure devant «la régularité vraiment implacable de l'hypogramme» (p. 117), qu'il voyait se déployer avec une profusion croissante dans les textes les plus divers. Il est probable que l'extrapolation du modèle morphologique, secteur rigoureusement codé de la langue, a conduit Saussure à ne pas pouvoir envisager un fonctionnement libre, gratuit, non balisé par la contrainte sociale, des figures paronomastiques dans le discours. La forme sous-jacente devenait dès lors une norme, un carcan, une «mesure serrée» réglementant l'usage individuel de la parole poétique. Oscillant entre doute et certitude devant tant de tyrannie, le savant confronté aux anagrammes voyait aussi, sans doute, toute son activité intellectuelle encourir le soupçon de fantasmagorie.

5.5. Il est intéressant, à ce propos, de rappeler certaines des critiques qui ont été faites au *Mémoire* lors de sa parution⁷: dans leur recension de l'ouvrage, Brugmann et Osthoff par exemple ont avant tout reproché à Saussure la régularité implacable de ses schémas de reconstruction, donnant de l'indo-européen l'image d'une langue hyperordonnée, où toutes les racines contiendraient *e* dans leur forme de base. De leur côté cependant, Möller, Cuny et leurs partisans allaient plus loin encore que Saussure dans la régularisation en reconstruisant la laryngale de timbre (*E* ou *h*₁): ils évitaient ainsi d'avoir à postuler, pour la langue-mère, un double traitement du groupe *eA* qui, dans l'hypothèse saussurienne, donnait tantôt \bar{e} , tantôt \bar{a} . Si l'on relit les pages du *Mémoire* consacrées au cas de l' \bar{e} (p. 133-136), on reste frappé pourtant par la prudence du jeune savant, attentif à certaines «variations surprenantes» (p. 134), et manifestement soucieux d'éviter toute reconstruction *ad hoc*. Il a été trop peu souligné que dans ce cas-là, et dans cette œuvre qui constitue le point d'équilibre de sa production scientifique, Saussure s'est refusé à mettre «la bride sur le cou» aux données attestées: il a explicitement choisi de préserver, dans la langue, un espace pour la variation inexplicable, et de ne pas ouvrir la porte à une éventuelle «prolifération» des laryngales:

⁷ Voir l'analyse de la réception du *Mémoire* que fait Redard, 1978, et les citations révélatrices réunies par Gmür, 1986, pp. 72-77.

«Nous ne sommes pas en état de donner les règles suivant lesquelles la soudure des deux phonèmes a engendré tantôt *e*-tantôt *a*.—Nous faisons seulement remarquer qu'une telle hypothèse ne lèse point le principe de phonétique en vertu duquel le même son, placé dans les mêmes conditions, ne peut donner dans un même dialecte deux produits différents. Il s'agit en effet de voyelles consécutives ($a_1 + A$) qui ont subi une contraction. Qui voudrait nier que bien des facteurs dont nous ne savons rien, telle nuance d'accent dont la plus imperceptible suffisait pour modifier le phénomène, ont pu être en jeu dans cette contraction?» (*Recueil*, pp. 135-136; cf. Kuryłowicz, 1978, p. 12: «Mais il est vrai que dans plusieurs cas l'échange de *e*-et de *a*-reste énigmatique encore à présent.»)

Université de Fribourg

Adresse de l'auteur:

Marie-José Reichler-Béguelin
Rue des Charmilles 5
CH 1203 Genève

BIBLIOGRAPHIE

- Gadet Françoise, 1987: *Saussure. Une science de la langue*, Paris, PUF.
- Gmür Remo, 1986: *Das Schicksal von F. de Saussures «Mémoire»*, Université de Berne, Arbeitspapier 21.
- Godel Robert, 1969: *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, Droz, 2e tirage (1er tirage: 1957).
- Godel Robert, 1973: Comptes rendus de Vallini, 1969 et 1972, *CFS* 28, 1973, pp. 62-67.
- Kuryłowicz Jerzy, 1927: «*ə* indo-européen et *h* hittite», *Symbolae grammaticae ... Ioannis Rozwadowski I*, Cracovie, pp. 95-104.
- Kuryłowicz Jerzy, 1978: «Lecture du *Mémoire* en 1978: un commentaire», *CFS* 32, 1978, pp. 7-26.
- Mayrhofer Manfred, 1981: *Nach hundert Jahren: F. de Saussures Frühwerk und seine Rezeption durch die heutige Indogermanistik*, Heidelberg, Carl Winter.
- Meillet Antoine, 1937: *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, 8^e édition (1^e édition: 1903).
- Redard Georges, 1978: «Deux Saussures?», *CFS* 32, 1978, pp. 27-41.
- Redard Georges, 1978a: «Louis Havet et le *Mémoire*», *CFS* 32, pp. 103-122.

- Reichler-Béguelin Marie-José, à paraître: «Description et représentation dans le discours de la linguistique historique: l'exemple des racines indo-européennes», texte à paraître dans les *Actes* du colloque sur la Description (Fribourg, juin 1986).
- Reichler-Béguelin Marie-José, 1988: «La méthode comparative d'A. Meillet», *Histoire Epistémologie Language* X/2, décembre 1988 (=Actes du colloque Meillet, Paris, septembre 1987), pp. 11-24.
- Saussure Ferdinand de, 1872: «Essai pour réduire les mots du Grec, du Latin et de l'Allemand à un petit nombre de racines», *CFS* 32, 1978, pp. 73-101.
- Saussure Ferdinand de, 1916: *CLG = Cours de linguistique générale*, Paris; *CLG/De Mauro* = édition critique préparée par T. De Mauro, Paris, Payot, 1972; *CLG/E = Edition critique du CLG* éditée par R. Engler, Wiesbaden, 1967- .
- Saussure Ferdinand de, *Recueil: Recueil des publications scientifiques*, Genève, 1922 (= Reprints Slatkine, Genève-Paris, 1984).
- Starobinski Jean, 1971: *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard.
- Szemerényi Oswald, 1973: «La théorie des laryngales de Saussure à Kuryłowicz et à Benveniste. Essai de réévaluation», *BSL* 68, 1973, pp. 1-25.
- Vallini Cristina, 1969: «Problemi di metodo in Ferdinand de Saussure indoeuropeista», *Studi e saggi linguistici* 9, pp. 1-85.
- Vallini Cristina, 1972: *Linee generali del problema dell'analogia dal periodo schleicheriano a F. de Saussure*, Pise, Biblioteca dell'Italia dialettale e di studi e saggi linguistici, 5.
- Vallini Cristina, 1978: «Le point de vue du grammairien ou la place de l'étymologie dans l'œuvre de Ferdinand de Saussure indo-européaniste», *CFS* 32, 1978, pp. 43-57.
- Watkins Calvert, 1978: «Remarques sur la méthode de Ferdinand de Saussure comparatiste», *CFS* 32, 1978, pp. 59-69.
- Wunderli Peter, 1972: *F. de Saussure und die Anagramme*, Tübingen, Niemeyer.